



Le Président du Syndicat Mixte  
de l'Ouvèze Provençale

A

**Mesdames, messieurs les  
délégués, membres du  
Bureau du SMOP**

Entrechaux, le **18 JAN. 2024**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

**Mercredi 31 janvier 2024 à 14h00**

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

**Désignation d'un secrétaire de séance**

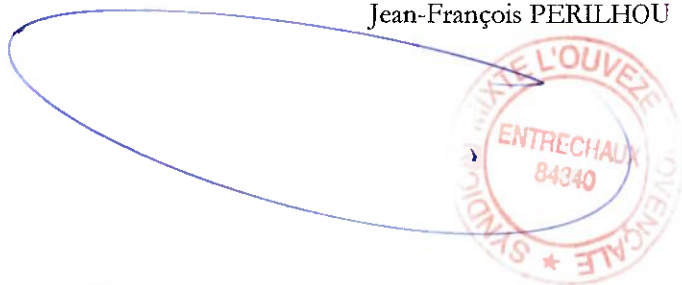
**Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

**Préparation du Comité Syndical du 14 février 2024**

1. Projet de conventions avec les CEN PACA et RA pour la définition d'une stratégie de gestion globale des zones humides
2. Validation de l'Espace Ouvèze Concerté
3. Examen du programme d'action 2024 et définition du bénéfice (global/local)
4. Débat d'orientation budgétaire
5. Problématique liée à la mise en demeure de remise en état du Rieufroid à Malaucène
6. Bilan du PAPI d'intention et construction du PAPI complet

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE  
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**